



BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 20 juin 2017

Rectorat : comportement peu académique

À l'appel de l'intersyndicale CGTR Educ'action, FSU, SGEN, CFDT, SNPTES, UNSA le personnel administratif du rectorat a débrayé lundi matin pour dénoncer, entre autre, l'absence de dialogue social dans l'académie, l'iniquité de traitement lors des promotions, des mutations, de l'application des règlements, l'emploi de nouveaux enseignants sur des fonctions administratives aux dépens du personnel IATOSS et des élèves, etc.

Au cours du débrayage, le secrétaire général de la CGTR Educ'action a pointé du doigt la « *gestion clientéliste, un manque de transparence, le mépris du secrétaire général d'académie envers le personnel, ainsi que l'absence d'écoute et de politique de ressources humaines* ».

L'intersyndicale se bat pour que cesse ce fonctionnement « arbitraire et unilatéral » et demande la mise en place d'un réel dialogue social avec le recteur de l'académie. Elle a prévu de reconduire les actions de débrayage cette semaine.

Groupama OI : fin de la grève

Après une semaine de grève les salariés de Groupama OI ont mis un terme à leur mouvement. La reprise a sans doute été accélérée par la signature en « misouk » d'un protocole d'accord de fin de conflit entre la seule CFDT et la direction sans concertation avec la CGTR et l'ensemble des grévistes.

Ce protocole porte essentiellement sur « l'intéressement ».

Mis devant le fait accompli, la CGTR et une partie des salariés ont poursuivi le mouvement jusqu'à la signature en fin de journée d'un « avenant » au protocole entre la CGTR et la direction sous la médiation de l'inspection du travail.

Cet avenant prévoit le maintien du bonus d'assurance voiture à 50 % que la direction voulait remettre en cause, le paiement des heures supplémentaires avec la mise en place d'un dispositif pour une meilleure comptabilisation de ces heures et la fermeture des agences le samedi après un vendredi chômé.

Les revendications concernant les augmentations de salaires seront étudiées en fin d'année lors des NAO.

Les grévistes ont repris le travail satisfaits d'avoir tenu tête à la direction de Groupama.

Chambre d'Agriculture : inquiétude...

Les explications sur la situation financière de la Chambre d'Agriculture apportées par son président lors de la rencontre avec les salariés lundi 12 juin et au cours de la réunion le surlendemain entre la direction et les syndicats n'ont pas suffi à rassurer les salariés qui sont toujours inquiets pour leur salaires et surtout pour leurs emplois.

En effet, malgré l'annonce par la direction de la Chambre du déblocage de certaines subventions par le Conseil départemental, l'incertitude plane toujours sur le financement de plus d'une quinzaine de postes par les fonds publics, en l'occurrence ceux du Feader (fonds européens pour le développement agricole), la Chambre n'ayant pas les moyens, dit-elle, de supporter ces postes sur ses fonds propres.

C'est cet argument que la Chambre d'Agriculture met en avant depuis quinze ans pour ne plus remplacer les départs (sauf rares cas) et pour ne pas augmenter les salaires ou si peu.

Résultat : l'effectif de la Chambre est passé de 225 agents en 2001 à 163 aujourd'hui.



La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

La Chambre d'Agriculture est un établissement public administratif censé rendre un service public aux agriculteurs. Elle ne devrait pas se retrouver, comme c'est le cas, en concurrence avec des coopératives agricoles, des entreprises privées comme le Cerfrance (comptabilité et gestion) ou Tereos qui sollicitent les mêmes aides publiques.

Au lieu de distribuer des milliards en cadeau aux capitalistes, l'État devrait consacrer l'argent public pour maintenir des emplois, voire embaucher et pour augmenter les salaires.

...et surcharge de travail

Dans le service de gestion de la Chambre d'Agriculture, les conseillers doivent faire face à une masse de travail grandissante. Le « portefeuille » d'agriculteurs à suivre par agent est passé en trois mois de 40 à 50 en moyenne. Cet accroissement est surtout dû à un afflux de demandes liées à de nouvelles mesures fiscales.

Les dossiers sont plus lourds à traiter et les délais de réalisation plus courts.

Mais au lieu d'embaucher pour soulager les agents, leur direction trouve le moyen de répartir les dossiers des salariés absents ou ayant quitté la Chambre entre ceux qui sont présents avec menace de sanction contre les salariés qui refusent, à juste titre, de prendre du travail en plus.

Des chefs de service demandent aux agents de « serrer les coudes » en faisant fi de leur contrat de travail, dans « l'intérêt des agriculteurs ».

Mais qui se soucie des intérêts des salariés qui pour certains sont proches du burn-out ?

En plus de se serrer la ceinture, les agents de la Chambre commencent à serrer les dents...et les poings.

Mayotte : le personnel du collège de Passamainty poursuit son mouvement

Dans un communiqué de presse daté du 19 juin, le personnel du collège Ouvoimoja de Passamainty soutenu par les parents d'élèves et les syndicats CGT Educ'Action, SNES FSU et FO informe que « depuis mercredi 14 juin, [il] exerce son droit de retrait suite à des bagarres entre élèves mardi 13 juin à 11h30 à l'intérieur et aux abords du collège. »

« Cette situation, dit-il, récurrente depuis plus de 3 semaines, a entraîné l'évacuation de trois élèves à l'hôpital et l'arrestation de cinq élèves par les forces de l'ordre. Certains membres du personnel ont été menacés, d'autres ont reçu des coups volontaires. Ils ont donc jugé que cette situation constituait un danger grave et imminent menaçant leur intégrité physique et morale ».

Depuis leur mouvement, aucune réponse concrète n'a été apportée par le vice-rectorat au personnel qui réclame des mesures urgentes et des engagements :

- Sécurisation des portails et grillages du collège afin d'éviter toute intrusion,
- Création de 2 postes de CPE en plus (actuellement 2 CPE pour 1665 élèves, 1800 à la rentrée),
- Création de 6 postes d'Assistants d'Éducation supplémentaires (actuellement 11 équivalents temps plein),
- Création de 2 postes de médiateurs.

Face à la dégradation des conditions de travail et à la misère sociale qui grandit à Mayotte, le gouvernement doit mettre les moyens, et vite !

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.
Venez nombreux !

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68